

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0045203

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00553 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL OUALI Fatima

Date de naissance : 13/03/63

Adresse : 43 Rue Ahmed Alhassani - Etape 1 - Appart 4
Résidence BMR - CASABLANCA

Tél. : 06.63.88.51.51 Total des frais engagés : 721,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/11/2020

Nom et prénom du malade : EL OUALI

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAPD

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/11/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Détaillement des Actes
13/10/20 - C		-	200 Dhs	Dr. Soumaya SATTI 355 Bd Zeïtouni Casablanca 2ème Etage - 21/300 Tél. 0522 21 300
23/10/20 - C		-	G	Dr. Soumaya SATTI 355 Bd Zeïtouni Casablanca 2ème Etage - 21/300 Tél. 0522 21 300

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Soumaya SATTI 355 Bd Zeïtouni Casablanca - Tél. 0522 21 300 pharmaciedusoulti@gmail.com	13-10-2020	449.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
		</		



Casablanca, le

13/12/2020

M. Qousi Fatima

245.00

Importateur Exclusif
 Biocodex Maroc
 Technopôle Aéroport Mohamed V
 B.P. : 126-Nouaceur-Maroc
 www.biocodex.ma
 P.P.C. 245,00 DH
 Complément alimentaire, ce n'est pas un
 médicament
 N° DA20181706751DMP / 20UCA / MA v3

65.10

12 2022
 PPV 65.10 DH

40.40

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
 Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
 P.P.V.: 40,40 DH
 Distribué par COOPER PHARMA
 41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

49.20

PPV: 49,60 DH
 LOT: 20E25
 EXP: 05/2023

PPV: 49,60 DH
 LOT: 20E25
 EXP: 05/2023

Alflorex
 minalix
 Ultra
 Metospasmoly

Metospasmoly

49,60 x 2

Diane fat

Dr. Soumaya SAATI
Médecine Générale
355, Bd Zerkouni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél. 0522 27 13 00

245,40

VF62 1122
LOT PER
Prix 75.00

250
Pharmacie du Louvre
36, Boulevard du Général de Gaulle
Tél : 05 22 25 32 05
Caserne de la Gendarmerie
Bureau 202
Préfecture du Gouvernement
Chambre Syndicale du Pharmacien
Téléphone : 05 22 25 32 05

Dr. Soumaya SAATI
Médecine Générale
355, Bd Zerkouni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél. 0522 27 13 00

= 449,70

Pharmacie du Louvre
36, Boulevard du Général de Gaulle
Tél : 05 22 25 32 05
Caserne de la Gendarmerie
Bureau 202
Préfecture du Gouvernement
Chambre Syndicale du Pharmacien
Téléphone : 05 22 25 32 05

Dr. Soumaya SAATI
Médecin Général
355, Bd. Zerkouni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 27 13 00

122.70

Dr. Soumaya SAATI
Médecin Général
355, Bd. Zerkouni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 27 13 00

Neozyl gel.
unial 151.
chenille → gel.

Dr. SAATI SOUMYA
Medecine Générale
ECHOGRAPHIE



الدكتورة سعدي سمية
الطب العام
الفحص بالصدى

Casablanca, le 22/10/8

Mourouj Falq

Dr. M. Mourouj

SYNTHEMEDIC
22 rue Zektouni Benou al oussam roches
noires Casablanca
NORMIX
Cpr pell
200 mg
Boite de 12
6113 DMP 21INNP P.P.V. 71.60 DH
6 118001 021529

Dr. Soumaya SAATI
 Médecin Générale
 355 Bd. Zerkouni - Bourgogne
 2^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 05 22 27 13 00

مصحة الابراهيم
36 Boulevard du 9 Avril - Palmier
Casablanca - Tel: 0522 25 32 05
pharmaciedulouvre@gmail.com